

9 février 2023

L'actualité de la semaine



Le vélo n'attend plus !

Dans un communiqué de presse publié hier, mercredi 8 février, l'Alliance pour le vélo demande au Gouvernement de mettre en œuvre sans tarder le Plan vélo annoncé en septembre 2022. Alors que le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures se fait attendre, les dernières versions de ce document qui ont circulé sous-estiment les besoins pour soutenir les aménagements cyclables. 2023, année blanche pour le vélo ?

« À moins de trois ans de la fin du mandat municipal, alors que les besoins des collectivités pour investir dans les infrastructures cyclables se chiffrent en milliards d'euros, il est urgent que le Gouvernement inscrive au Plan vélo une trajectoire pluriannuelle d'investissements crédible et ambitieuse », insiste l'Alliance pour le vélo* dans le communiqué de presse, [« Je baisse, j'éteins, je décale » : les politiques cyclables en danger par manque d'investissement.](#)

Sa demande au Gouvernement...

[Lire la suite](#)

Cyclistes et piétons victimes de la vitesse et du défaut d'aménagements

Les chiffres 2022 de la sécurité routière sont tombés en fin de semaine dernière, occupant une grande place dans les médias et réseaux sociaux. La hausse des décès des cyclistes, des piétons mais également des usagers d'engins de déplacement personnels interpelle. Les solutions restent à portée de main.

Les accidents mortels, tous usages confondus, retrouvent un niveau proche de celui d'avant pandémie avec 3 260 décès sur les routes de France métropolitaine et 236 000 blessés dont 16 000 graves selon le [bilan 2022](#) de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).

Côté vélo, 244 cyclistes ont trouvé la mort en 2022. Parmi ceux-ci, 56% roulaient sur des routes de campagne. Hors-agglomération, les chiffres de l'ONISR...

[Lire la suite](#)

La compétence mobilité de nouveau à l'étude ?

Selon le quotidien numérique *Contexte*, l'administration ouvrirait le chantier de la compétence mobilité à l'issue des ateliers du Conseil national de la refondation consacrés aux transports du quotidien.

[Contexte](#) précise que la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) présenterait différentes propositions : rouvrir la prise de compétence mobilité pendant un an ou ponctuellement avec l'accord de la région ; clarifier les attributions entre autorités

organisatrices (AOM) régionales et locales ; réfléchir aux moyens alloués à ces AOM ; fixer une date butoir pour signer les contrats prévus par la LOM. À suivre.

L'accessibilité de la voirie en question

L'association 60 millions de piétons lance une enquête sur la mise en œuvre des Plans de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE).

L'élaboration de ces plans est obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants, une charge pouvant revenir à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) lors d'un transfert de compétence (facultative).

Le (court) [questionnaire](#) réalisé avec le soutien de la délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) est ouvert jusqu'au 10 mars. En savoir davantage sur [l'évolution législative et réglementaire de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics](#).

Dernière minute

Le congrès fait salon

L'espace mobilités actives des Rencontres nationales du transport public (RNTP), animé par le Club, compte déjà 11 exposants : Abriplus, Altinnova, Arcade cycles, Cycleurope, Diwio, Écocompteur, Ecovélo, Géovélo, Koboo, La Ruche à vélo, Luminokrom.

À l'entrée du salon, l'espace mobilité actives sera le point de convergence et de rendez-vous des élus du Club et de leurs équipes réunis en congrès. Et il va profiter de la fréquentation des milliers de visiteurs des RNTP. Rendez-vous du 17 au 19 octobre à Clermont-Ferrand (63).

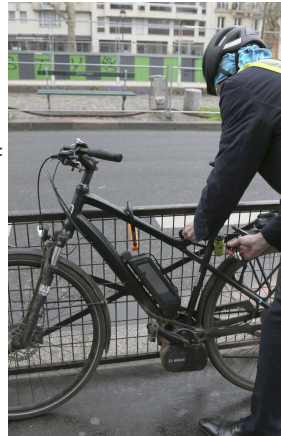
Pour exposer, contacter Bruno Mc Kay au + 33 (0)1 42 31 22 22 ou bruno@lesclesdelevnement.fr

En chiffres

3,5 millions

3,5 millions vélos sont enregistrés dans le fichier national unique des cycles identifiés (Fnuci), indique le bilan 2022 (non public) transmis au Parlement sur le marquage et le vol de vélos.

Quelque 16 000 vols ou pertes ont été déclarés en 2022. Des chiffres encore trop faibles au regard des 300 000 vols annuels comptabilisés par le ministère de l'Intérieur (de 2013 à 2018) qui dévoilera ses dernières données au printemps. Pourtant, un vélo marqué a beaucoup plus de chance d'être restitué à son propriétaire. Une campagne de sensibilisation à l'identification des vélos va être lancée cette année par l'Apic (association pour la promotion et l'identification des cycles et des mobilités actives), en charge de la gestion de cette identification. Le marquage des vélos est obligatoire pour les professionnels, sur la vente de vélos neufs, depuis janvier 2021, et d'occasion, depuis juillet 2021 ([décret du 23 novembre 2020](#) et [arrêté du 29 décembre 2020](#)).



Du côté de chez vous

Le conseil départemental du Pas-de-Calais (62) a validé le Plan vélo départemental 2022-2027. Quatorze actions sont réparties autour de quatre grandes orientations pour le développement du vélo comme moyen de transport du quotidien. La poursuite des aménagements cyclables (continuité des itinéraires et mise en cohérences des différents réseaux) ou l'équipement des collèges en stationnement vélo figurent en bonne place dans ce plan au budget pluriannuel de 50 millions d'euros.

La Communauté des communes des Vallées d'Auge et du

Merlerault (61) a lancé une enquête auprès de ses habitants afin de réfléchir « à la manière de mieux organiser les déplacements dans le territoire », précise Agnès Laigre, vice-présidente déléguée aux services à la population dans le quotidien Ouest-France.

La Métropole de Lyon (69) généralise le trottoir traversant sur les projets en zone 20 et zone 30. Défini par le Cerema comme « un prolongement du trottoir qui interrompt la chaussée d'une rue au niveau d'une intersection », ce dispositif limite la vitesse des voitures et apporte davantage d'accessibilité et de sécurité aux piétons.

En bref

Les déplacements domicile-travail à vélo poursuivent leur progression en Belgique

selon la récente [enquête trisannuelle](#) du Service public national mobilité et transports. Le vélo devient le mode de déplacement principal de 14,1 % des travailleurs (contre 7,8 % en 2005 et 11,1 % en 2017) avec une forte disparité entre la Flandre (plus de 20 %), Bruxelles (7 %) et la Wallonie (un peu plus de 2 %). En 2021, 95 % des employeurs belges ont instauré une indemnité vélo, 73 % disposent d'un parking à vélos couvert et 59 % proposent les transports publics gratuits pour les déplacements domicile-travail.

Génération Vélo propose un cycle de webinaires pour découvrir ce programme destiné à soutenir le déploiement du savoir rouler à vélo.

Aux États-Unis, des bibliothèques proposent le test de vélos avec la carte d'emprunt de livres ou de musique.

Une bonne idée pour apprécier les qualités d'un mode de vie sur deux roues qui a amené une journaliste, Grecia White, à publier une [liste de ces établissements](#). Épiphénomène local ou nouvelle tendance internationale ?

«*Qu'il pleuve, qu'il fasse beau, je vais tous les jours à l'école à vélo*». La [vidéo de Brut](#), réalisée en partenariat avec l'Ademe, suit le parcours de Clémence, collégienne à Saint-Jean-d'Ilac en Gironde où 85% des élèves utilisent quotidiennement le vélo. Dans ce collège, des pistes cyclables au parking, tout a été conçu pour l'usage du vélo en toute sécurité.

AGENDA

Vendredi 10 mars, de 9h30 à 15h30

Plans de Déplacement établissement scolaire, Pantin (93)

L'atelier s'ouvre sur la découverte du [Catalogue des aménagements](#) dans le cadre d'un Plan de déplacement établissement scolaire, puis revient sur des retours d'expériences, étudie un cas pratique pour se conclure sur la visite d'aménagements d'établissements scolaires de la ville de Pantin. Un atelier organisé par Mobiscrol, en partenariat avec le Cerema. Participation gratuite (places limitées) et [inscription obligatoire ici](#).

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24^e congrès se tiendra à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur [l'espace mobilités actives](#), le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

FORMATIONS

Les formations organisées par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables dispensées au cours du premier trimestre 2023.

> *Mardi 7 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - Sécuriser l'usage du vélo*

> *Mardi 14 mars 2023, de 14h00 à 16h00 - Les chaussées à voie centrale banalisée*

> *Mardi 21 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - Les réseaux cyclables à haut niveau de service*

Ces formations sont gratuites pour les adhérents du Club.

- [Pour aller plus loin](#)
- [Le catalogue des formations](#) (espace adhérent)
 - [Informations et inscriptions](#)

GENS

Margaux Thierrée, a rejoint l'Association de promotion et d'identification des cycles et de la mobilité active (APIC) en qualité de coordinatrice projet, notamment pour l'organisation de l'édition 2023 de Mai à Vélo.

Élise Guiovanna a intégré le Club des villes et territoires cyclables et marchables comme assistante de gestion ; **Patricia Marché** pour un stage de 6 mois.

RECRUTEMENT

Pignon sur rue/Maison du vélo de
Lyon recherche **un-e**
Animateur·rice mobilité
scolaire pour l'animation de
cours de vélo et la participation
aux autres projets de
l'association. [Informations et](#)
[candidatures sous ce lien.](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et
marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à { {contact.EMAIL} }
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)